
Philologie des textes bouddhiques d'Asie centrale

Philologie des textes bouddhiques d'Asie centrale

Georges-Jean Pinault



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ashp/2015>

DOI : 10.4000/ashp.2015

ISSN : 1969-6310

Éditeur

Publications de l'École Pratique des Hautes Études

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2017

Pagination : 424-429

ISSN : 0766-0677

Référence électronique

Georges-Jean Pinault, « Philologie des textes bouddhiques d'Asie centrale », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [En ligne], 148 | 2017, mis en ligne le 04 octobre 2017, consulté le 03 juillet 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/2015> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ashp.2015>

PHILOLOGIE DES TEXTES BOUDDHIQUES D'ASIE CENTRALE

Directeur d'études : M. Georges-Jean PINAULT

Programme de l'année 2015-2016 : I. *Typologie et genèse de la composition nominale*. — II. *Lecture de textes narratifs en tokharien*.

I. La composition appartient aux procédés de formation des noms dans les langues indo-européennes, à côté de la dérivation, qui opère par l'addition de suffixe(s) à une base. On définit un composé comme la combinaison de lexèmes pour former de nouveaux lexèmes. L'univerbation de mots indépendants est commune aux composés et aux juxtaposés, mais seule la composition comporte un processus morphologique. La composition se marque par deux traits : le composé a un seul accent, alors que chacun des lexèmes indépendants qui le composent a son accent propre, et le premier membre de composé est non fléchi, autrement dit présente la forme du thème. La forme du second membre en composition peut comporter une suffixation ou une modification du thème, mais ce n'est pas nécessaire. Cette modification dépend du type de composé. Cela dit, ces critères sont moins absolus qu'il ne paraît à première vue. En effet, nombre de composés coexistent avec des juxtaposés, et le thème du premier membre peut être remplacé par la forme fléchie qui apparaît dans le syntagme correspondant. Tous les types de composés correspondent à des syntagmes. Une distinction fondamentale oppose les composés endocentriques, pour lesquels la tête ou le noyau du syntagme correspondant est à l'intérieur du composé, en général le second membre, et les composés exocentriques, pour lesquels le noyau du syntagme correspondant est extérieur au composé. Les composés exocentriques reposent donc sur des adjectifs. Les manuels de plusieurs langues indo-européennes, et aussi de l'indo-européen commun, traitent des composés, parfois avec beaucoup de détails. La question fait l'objet d'une partie de la toute nouvelle synthèse de la grammaire comparée indo-européenne, inaugurée par un livre de Jerzy Kuryłowicz en 1968, reprise sous la direction de Manfred Mayrhofer, et désormais de Thomas Lindner, voir de ce dernier *Indogermanische Grammatik*, Bd. IV: *Wortbildungslehre*. Teil 1: *Komposition*, Heidelberg, Carl Winter, 4 fascicules parus (en pagination continue), 2011-2012-2013-2015. Cette publication contient beaucoup de bibliographie, mais aucune description synthétique ou historique de la composition nominale. La lecture en est difficile, et finalement assez décevante, voir le compte rendu par Hannes A. Fellner, dans *Kratylos* 60, 2015, p. 55-65. Le sujet devait être traité par le regretté Jochem Schindler (1944-1994), qui a consacré une grande partie de ses recherches, durant vingt ans, à la composition nominale, mais il ne s'est pas résolu à écrire une monographie. Il a publié plusieurs articles, assez courts, sur quelques types de composés. Ses théories d'ensemble peuvent être reconstruites sur cette base, avec l'aide supplémentaire des exempliers distribués dans des colloques et des notes prises durant ses cours.

Cela relève, pour le moment, de la tradition orale propre aux indo-européanistes qui s'intéressent au problème. Il restait encore nombre de parties en pointillés dans cette théorie, et il faut reconnaître que Schindler n'avait pas encore arrêté sa pensée sur certains points, il est vrai particulièrement difficiles et controversés, et cela expliquerait sa réticence à publier une synthèse.

Après une revue bibliographique, on a dressé la liste des types de composés établis ou admis comme tels : 1. « composés » itératifs (skr. *āmreḍita*), 2. composés copulatifs ou par paires (skr. *dvandva*), 3. composés déterminatifs (skr. *tatpuruṣa*, et comme sous-catégorie les *karmadhāraya*, dans lesquels le rapport entre les deux noms est attributif), 4. composés possessifs (skr. *bahuvrīhi*), 5. composés de rection verbale = *Verbale Rektionskomposita*, dont le membre régissant peut être le premier ou le second, 6. composés dérivationnels = *Ableitungskomposita*, reposant sur l'hypostase de syntagmes comportant deux noms, ou un adverbe et un nom, ce qui couvre trois sous-catégories : a) composés de rection prépositionnelle, b) type gr. μεσονύκτιος « du milieu de la nuit », dont le premier membre repose sur un adjectif, c) composés collectifs ou complexifs (skr. *dvigu*), qui présentent un numéral en premier membre. La terminologie mêle des termes empruntés à la tradition sanskrite, et des termes qui se sont imposés dans la tradition allemande, ce qui n'exclut pas de recourir parfois, comme le faisaient les grammairiens sanskrits, à un exemple clair pour définir une catégorie de composés.

Une difficulté fondamentale tient au fait que peu de composés constituent des équations entre plusieurs langues, et peuvent être attribués à la protolangue. Cependant, on peut établir des procédés de composition communs qui remontent au proto-indo-européen, même quand les formes ne se superposent pas exactement. La productivité des types définis plus haut est très variable selon les langues, et certains survivent jusque dans les langues modernes. Pour ce cours, les matériaux ont été tirés de toutes les langues anciennes, mais principalement de l'indo-iranien, en confrontant souvent le grec ancien. Certains points font consensus. L'ancienneté de ces composés est très inégale. Plusieurs types reposent évidemment sur des univerbations, avec un minimum de modification morphologique : composés itératifs (qui associent deux noms identiques, à la même forme fléchie, mais avec l'accent sur le premier terme en védique, e.g. *divé-dive* « jour après jour »), composés par paires, composés déterminatifs. Par exemple, les *tatpuruṣa* dans lesquels le premier membre remplace un complément au génitif du second membre, reposent évidemment sur l'univerbation récente, et la réduction à un seul accent, des syntagmes du type **dēm-s pót-i* « maître de maison ». Les plus anciens de ces composés sont liés à l'expression de relations familiales et sociales. On vérifie souvent l'importance de la phraséologie pour comprendre la syntaxe et la sémantique sous-jacente des composés. À cette occasion, on a traité à nouveaux frais des composés védiques à second membre *-pati-*, en regard de *pāti-* masc. à l'état libre : on a donné la règle qui en explique la distribution accentuelle déconcertante : *dām-pati-* « maître de maison », *vásu-pati-* « maître du bien » vs. *viś-pāti-* « maître du clan », *rayi-pāti-* « maître de la richesse ». Le nom indo-eur. **póti-* est reflété dans toutes les langues, sauf l'anatolien. On a discuté sa dérivation et l'on a justifié avec de nouveaux moyens la théorie de l'amalgame d'une particule de restriction ou d'exclusivité (**pot*, cf. hitt. *pat*) avec le pronom déictique. L'évolution

sémantique de **pót-i-* vers « maître, seigneur » est dû à la construction avec le génitif, dans des syntagmes qui sont reflétés par les divers types de composés védiques en *-pati-*.

Hormis ces composés qui reposent sur des juxtaposés encore accessibles, il reste trois types de composés hérités : *bahuvrīhi*, composés de rection verbale et composés dérivationnels. Ils devraient, eux aussi, provenir de syntagmes. Les problèmes posés tiennent en partie à la forme du second et du premier membre. Il n'y a aucune raison de supposer que ces composés reflètent un stade pré-flexionnel du proto-indo-européen, même si les composés admettent une sous-spécification des relations syntaxiques. La notion d'un état pré-flexionnel a été proposée depuis longtemps, et est constamment reprise par divers savants. La question qui se pose est de comprendre comment le thème du premier membre remplace une forme fléchie. En fait, la question préalable est d'ordre syntaxique : déterminer quelle serait cette forme casuelle. Schindler voyait à l'origine des composés *bahuvrīhi* des syntagmes prédicatifs qui associaient deux formes d'instrumental, ou qui équivalaient l'une et l'autre à un instrumental. Le second membre serait l'équivalent d'un instrumental possessif. Les trois types de composés mentionnés plus haut ont connu des réinterprétations dues à leur mise en relation avec de nouveaux syntagmes, notamment les groupes du type verbe + complément (ou complément + verbe) dans le cas des composés de rection verbale. Le sujet, qui exige le traitement de plusieurs problèmes particuliers, sera repris l'an prochain.

II. Pour l'initiation au tokharien à laquelle était consacrée la deuxième conférence, après une présentation de l'état des études tokhariennes, on a expliqué un texte déjà assez bien connu en tokharien B, qui a l'avantage de donner des phrases longues et pratiquement tous les matériaux morphologiques essentiels du tokharien. Dans l'explication on a examiné systématiquement les formes parallèles ou alternatives en tokharien A, et la reconstruction du tokharien commun a été proposée chaque fois que cela était possible. Le texte fournit aussi un nombre suffisant de mots pour lesquels on peut offrir une étymologie indo-européenne. Cela donnait l'occasion d'examiner les propositions, souvent critiquables sous divers aspects, du dictionnaire étymologique dû à Douglas Q. Adams, *A Dictionary of Tocharian B. Revised and greatly enlarged*, Amsterdam, New York, Rodopi, 2013, xvi + 964 pages (2 volumes, en pagination continue). Il faut déplorer que cet ouvrage n'ait pas été révisé de façon substantielle par rapport à la première édition de 1999. L'auteur n'a pas fait les corrections qui avaient été suggérées par les recensions de cette édition, et le livre actuel n'est pas à jour à la date de son achèvement, en novembre 2012. Néanmoins, il faut toujours le consulter, car il est le seul disponible. Le texte étudié était extrait de l'*Udānālāṅkāra* « Ornement de l'Udāna », un commentaire en tokharien B des stances de l'*Udānavarga*, un recueil très populaire en Asie centrale et connu par des traductions dans plusieurs langues du bouddhisme. Le passage traité appartient au commentaire narratif des strophes 8 et 9 du chapitre IX (Karmavarga, « Chapitre de l'acte ») de l'*Udānavarga*. Il se trouve dans les feuilles B 21 et 22 (THT 21-22, collection de Turfan, Berlin), qui sont assez bien conservées, voir le texte établi et traduit par Emil Sieg et Wilhelm Siegling, *Tocharische Sprachreste, Sprache B. Heft 1*:

Die Udānālankāra-Fragmente, Göttingen, 1949 (édition, p. 36-39, et traduction, p. 34-37). On a pris pour base le texte presque continu fourni par les strophes 63-76, qui commence en B 21b8 et couvre toute la feuille B 22. Le mètre est parfaitement établi : 4×12 syllabes, rythme 5/7, le colon de 7 syllabes se divisant en 4+3 syllabes. La langue relève du tokharien B classique, avec quelques formes plus récentes. Le contenu des feuilles B 21 et 22 enchaîne trois légendes (*avadāna*) : 1) le parricide d'Ajātaśatru, qui tue son père, le roi Bimbasāra, à l'instigation de son ami Devadatta, cousin de Siddhārtha (devenu le Buddha Śākyamuni), qui incarne la méchanceté invétérée ; 2) la victoire du roi Prasenajit contre Ajātaśatru, après trois défaites, et grâce à l'aide d'un riche négociant (*śreṣṭhin*), qui serait appelé Śreṣṭhaka ; 3) les souffrances de Devadatta dans les enfers, où il reçoit la visite de Śāriputra et Maudgalyāyana, disciples du Buddha. Ces deux feuilles ont fait l'objet d'un article d'Olav Hackstein, en collaboration avec Hiromi Habata et Christoph Bross, « Tocharische Texte zur Buddhalegende II: Die Geschichte von Devadatta und Ajātaśatru », paru dans *Münchener Studien zur Sprachwissenschaft* 69/1, 2015, p. 51-121. Cette étude bénéficie de la connaissance qu'a M^{me} Habata des textes parallèles en chinois (et accessoirement, en tibétain) qui contiennent les légendes en question. Ceux-ci sont présentés et résumés en introduction ; dans le corps de l'article chaque strophe est citée, traduite (en reprenant pour l'essentiel la traduction de Sieg et Siegling), et suivie d'un double commentaire, « bouddhologique » (dans la mesure où des parallèles peuvent expliquer certains points du texte tokharien) et linguistique, qui donne l'analyse de nombre de formes, avec bibliographie. Il s'avère que le texte le plus utile pour comprendre le texte tokharien est contenu dans l'*Avadāna-śataka* en sanskrit pour lequel on dispose de la traduction en français par Léon Feer, que nous avons régulièrement comparée : *Avadāna-śataka. Cent légendes bouddhiques*, Paris, Ernest Leroux, 1891 (Annales du musée Guimet, 18), chapitre I.10, p. 47-49.

Dans l'histoire de la guerre entre Prasenajit (alias Prasannaka, cf. *prasamṇake* dans le texte en tokh. B) et Ajātaśatru, un rôle décisif est joué par un riche marchand, un chef de guilda, de Śrāvastī. Il n'est pas exclu que *śreṣṭhin*-, dans le texte sanskrit, soit employé comme un nom propre, mais on peut parfaitement le comprendre comme un appellatif, à la suite de Feer. En tout cas, le texte tokharien ne contient pas une formule de nomination, du type « un négociant nommé Śreṣṭhaka ». La forme *śreṣṭake* (B 22 a5, à l'oblique sg. °em), que Sieg et Siegling ont compris comme un nom propre, repose apparemment sur un emprunt de skr. *śreṣṭhaka*-, avec omission de l'aspiration, puisque le tokharien n'a pas de phonème aspiré. Cependant, il ne faudrait pas interpréter ce mot comme le doublet de skr. *śreṣṭha*- « excellent, très glorieux ». Il est probable que cette forme est simplement le doublet de *śreṣṭhika*-, selon une substitution °ika-/°aka- banale en moyen-indien et en sanskrit bouddhique: le nom de base n'était pas un nom propre, mais l'équivalent sanskrit d'ardhamāgadhī *seṭhiya*-, cf. pāli *seṭṭhi* en regard de skr. *śreṣṭhin*-, et qu'il réfère au même personnage fonctionnel, à savoir un riche marchand, voir F. Edgerton, *Buddhist Hybrid Sanskrit Grammar and Dictionary*, II. *Dictionary* (New Haven, Conn., 1953), p. 536b. On a pu compléter tous les passages laissés sans restitution par Sieg et Siegling, grâce à la phraséologie connue en tokharien. Les restitutions proposées par Hackstein et ses collaborateurs n'ont pas été retenues : en B 22 b8 (76b), il n'est pas approprié de restituer *wāṭsa*

ñi, avec le génitif du pronom de 1^{re} personne du singulier, parce que la langue recourait dans cette position, juste après le verbe, au pronom suffixé. Il vaut mieux lire ainsi le pāda en question, qui évoque un châtement infernal : *ly(kaśk)e (wa)l(tsā-ñ po : onkolm=ā)sta spaitu ramt* « L'éléphante me broyait menu les os en totalité, comme du pollen ». En B 22 b6 (74d) il est préférable de restituer, devant le pronom suffixé *-ne, prekar*, du prétérit (3^e pl. act.) du verbe « demander », car ce verbe constitue une phrase figée avec l'adverbe *iṣwarka* (ailleurs *yṣuwar*) « aimablement, poliment ». On peut comprendre le complément qui suit comme « selon la parole (*i.e.* l'ordre) du Buddha-seigneur », sans le rattacher au verbe « venir » du début de cet épisode.

L'interprétation du texte, et donc de plusieurs mots, peut être sensiblement améliorée. On a discuté en particulier l'interprétation problématique de l'adverbe *alokālymi*, attesté deux fois dans ce passage (B 21b3 et 22a6). En fait, il est assuré par un texte (B 251a1) qui a un parallèle sanskrit que ce terme est le calque de skr. *ekānta-* « fin unique, exclusivité », et précisément des adv. *ekāntam, ekāntāt* « exclusivement, absolument », *ekānte* « en secret, en privé ». On a considéré par routine que le mot du tokharien B provenait de l'univerbation du syntagme *allok kalymi* « dans une autre direction », avec l'accusatif (directif) sg. de *kālymiye*, fém. « direction », et la forme attendue du féminin du déterminant B *alyek, allek* « autre ». Il est erroné de comprendre *alokālymi* par « sur un autre sujet, dans un autre domaine » (*pace* Hackstein *et al.*, *MSS* 69/1, 2015, p. 75, 76-77, 90-91), comme si ce mot reposait sur l'univerbation en question, en prenant « autre » au sens de lat. *alter*, « autre » par contraste avec une autre possibilité de comportement. Cela serait de toute façon contradictoire avec le fait que *alo°* correspond à skr. *eka-* « unique, exclusif » dans la formation du calque. Voyons les deux passages qui ne sont pas clairs de prime abord : B 21b3 (58d) (*saṅkrāmne weskeṃ ā)lyaucemp=alokālymi* « dans le monastère ils (deux vieillards, qui se sont retirés du monde) bavardent l'un avec l'autre de façon privée », implicitement sans être compris immédiatement, parce qu'ils marmonnent à voix basse (*saṃjalpa-*) ; c'est le sens donné par le parallèle sanskrit (*Avadāna-śa-taka*) : *jetavane dvau mallāv anyo'nyam saṃjalpaṃ kurutaḥ*. Cette conversation quasi secrète est recueillie par des espions envoyés par le roi Prasenajit. L'autre passage s'éclaire par le contexte : après la victoire, le roi Prasenajit propose au riche négociant (le *śreṣṭhin*) qui l'a soutenu par ses subsides, de choisir la récompense qu'il désire : celui-ci demande à exercer pendant sept jours la dignité royale (« à ma disposition, dans tout son éclat, et que j'en puisse user à mon gré », cf. skr. *yathābhirucitam*, voir Feer, *op. cit.*, p. 49). Le roi accède à ce souhait et le négociant en profite pour honorer et gratifier la communauté des moines. Le texte dit ceci (strophe 68, B 22a6-7) : « Celui-ci réclama la dignité royale pour sept jours ; il s'installa comme roi exclusivement (*i.e.*, avec tous les pouvoirs) dans l'intervalle de sept jours (*walw alokālymi lyama*). Il ordonna à tous les pays et villages d'accomplir la bonne action. Il rassasia tous les êtres par le don de nourriture et de boisson ». Par conséquent, tokh. B *alo°* doit reposer sur un adverbe finalement apparenté au déterminant B *alyek, A ālak* « autre » (lequel repose sur indo-eur. **aljo-*, avec sens contrastif) mais d'une formation indépendante, peut-être **alā* < **al-eh₂*, tiré d'une forme de directif, avec « autre » au sens de « totalement différent, séparé, exclusif ». Ce texte a donné l'occasion de discuter divers autres problèmes de morphologie, de syntaxe et d'étymologie.

Entre autres, à propos de tokh. B *eś-lmau*, qui est compris comme « aveugle » (au génitif sg. masc. en B 22b1), les noms de l'aveugle en tokharien et dans d'autres langues indo-européennes ont été passés en revue. Il se trouve que le tokharien a une autre désignation assurée de l'aveugle : B *tārrek*, A *trak* (< **tārak*) qui remonte à un prototype du tokharien commun (**tārræ-æk*, avant contraction), certainement hérité, avec le nom de l'œil en second membre. De toute évidence, ce mot ne peut pas être un calque du terme skr. générique *andha-* « aveugle », qui est immotivé. Tokh. B *eś-lmau* n'a pas d'équivalent en tokh. A : il contient le duel ancien *eś** (aussi présent dans l'adverbe *yneś* « visiblement, manifestement ») de *ek* « œil », duel suffixé *eśane/eśne* (cf. A *aśām*, duel de *ak*) et le participe prétérit de *lām-*, supplétif de *ṣām-*, « établir, installer, fixer ». La structure de ce composé n'est pas claire, et ne se conforme pas à une formation attestée en synchronie. La métaphore de la cécité ou de la cataracte est bien connue dans les textes bouddhiques, parce qu'elle renvoie à la vue fausse, non éclairée par la connaissance des vérités enseignées par le Buddha, le grand médecin. Les traités médicaux classiques énumèrent quantité de maladies des yeux (*akṣi-roga-*), cf. K. G. Zysk, *Asceticism and healing in Ancient India. Medicine in the Buddhist monastery*, New York, Oxford, Oxford University Press, 1991, p. 88-91. Il serait possible que tokh. B *eś-lmau* soit le calque de *netra-stambhin-*, dérivé de *netra-stambha-* « fixité, rigidité des yeux », une maladie recensée dans la *Suśruta-saṃhitā*. Comme bilan de la lecture de cette année, on a vérifié à nouveau et dans plusieurs cas que la connaissance de la littérature indienne est indispensable pour comprendre les textes tokhariens.